



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Depuis mi-mars, le site service-public.fr permet à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales d'une commune. Il suffit de renseigner son identité, sa commune, son sexe et sa date de naissance. Si l'électeur est bien inscrit, le site lui renvoie le numéro et l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.

Dans ce numéro :

Elections municipales 2020...	1
Vie des communes et manifestations...	2,3,4

Comité de rédaction :

Jean-Luc Guillaume

Nicole Jary

Laurence Gauthier



Elections municipales 2020...

Le calendrier : les dates des municipales sont fixées au dimanche 15 mars pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le deuxième tour.

Le vote par procuration : la procuration permet à un électeur de voter malgré l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote le jour du scrutin (vacances, âge, handicap, travail le dimanche...). Pour ce faire il doit désigner un mandataire qui votera en son nom. La personne qui votera pour vous doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous, ne pas être mandataire d'un autre électeur (hors cas de procuration établie à l'étranger ou de centre de vote situé à l'étranger). Les formalités doivent être accomplies en gendarmerie. Votre présence sur place est obligatoire, sauf impossibilité de vous déplacer en raison de votre état de santé (dans ce cas, un policier peut se rendre à votre domicile pour accomplir les démarches si vous en faites la demande). Si votre présence physique est obligatoire, le mandataire n'a en revanche pas l'obligation d'être présent. Se munir d'un justificatif d'identité, qui peut être votre carte d'identité, votre permis de conduire ou passeport.

Horaires des bureaux de vote : Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Conditions de vote : Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 7 février 2020.

Les nouvelles cartes d'électeurs seront éditées après cette date.

Vote des étrangers : Il est possible de voter aux municipales sans être français. Les étrangers citoyens de l'UE qui résident en France peuvent ainsi voter aux municipales dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales. En revanche, les étrangers originaires d'un pays non-membre de l'UE ne peuvent pas voter aux municipales.

Vote blanc : Les votes blancs sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Les votes blancs n'entrent pas en compte dans le calcul du nombre de suffrages exprimés.

Candidature : Le scrutin vise à élire les membres des conseils municipaux. Le nombre de conseillers municipaux à élire dépend de la taille de la commune. Il peut aller de 7 membres pour les communes de moins de 100 habitants, à 163 membres pour la ville de Paris. Une fois élus, les conseillers municipaux élisent parmi eux le maire de la commune. Les maires, leurs adjoints et les conseillers municipaux sont élus pour un mandat de 6 ans renouvelable. Il appartient au maire de présider le conseil municipal. Peuvent être candidats les personnes majeures, de nationalité française ou d'un Etat membre de l'UE et inscrites sur les listes de leur commune ou, sauf exceptions, y payant leurs impôts locaux. Certaines professions (juges, préfets, ...) sont incompatibles avec une candidature aux élections. Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les listes doivent être constituées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance entre un homme et une femme.

La date limite de dépôt des candidatures a été fixée au jeudi 27 février 2020. Cette formalité est à effectuer individuellement dans la préfecture de son département. Tous les candidats au premier tour des élections municipales, quelle que soit la taille de la commune, doivent le faire.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les candidats au premier tour n'ont pas besoin de déposer de nouveau leur candidature pour un éventuel second tour.

Scrutin : L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune. Pour les communes de moins de 1000 habitants, les candidats peuvent être élus dès le premier tour lorsqu'ils obtiennent la majorité absolue (la moitié des voix plus une) et si au moins un quart des inscrits a voté. En cas de second tour, les candidats peuvent être élus avec une simple majorité relative (le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix est élu). Les électeurs peuvent choisir de voter pour des candidats de listes différentes (système du panachage), les suffrages étant comptabilisés de façon individuelle.

Vie des communes et manifestations...

Audeux

Samedi 2 novembre après-midi Halloween...

Nous vous attendons nombreux pour un défilé costumé suivi d'un goûter. Nous remercions par avance les parents-pâtisseries qui régaleront les papilles de nos enfants pour cette occasion.



Sortez vos balais de sorcière et vos masques du placard, et rejoignez-nous



pour un après-midi **HALLOWEEN**

Samedi 2 Novembre 2019
à partir de 15h00

à la maison pour tous d'AUDEUX

Au programme :

Défilé costumé dans les rues du village (si la météo le permet),
suivi d'un goûter

(gâteaux préparés par les parents, merci aux pâtisseries volontaires)
Boissons et Friandises pour nos petits monstres

Événement organisé par l'APE AUDEUX - NORCONTE - CHAUCENNE

Durant la manifestation, les enfants sont sous la responsabilité des parents.



Dimanche 10 novembre fondue géante...

COMITE DES FETES AUDEUX DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019

(Le lendemain c'est férié !)

19h30 « MAISON POUR TOUS »



La fondue est préparée dans un chaudron en cuivre, à la vue des invités pour plus de convivialité.

Apéritif

Fondue au comté

(JLM 25560 FRASNES)

Jambon à l'os

(BOUCHERIE CHARMOILLE 25170 RECOLOGNE)

Salade verte

Glace et son biscuit

Café ou tisane

RESERVEZ VOS PLACES LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE !

20 €/adulte ~ 10 €/enfant (moins de 12 ans)

NOM Prénom :

Réserve :

___ fondue (s) « adulte » X 20 € =

___ fondue (s) « enfant » (- de 12 ans) X 10 € =

TOTAL =

Date limite d'inscription avec règlement : **Vendredi 1er Novembre 2019**

Noëlle SARRAZIN ~ 23 Rue Des Vignes 25170 Audeux ~ Tél. : 07 82 07 53 56

Jean CAMPONNOVO ~ 2 Rue Du Bois MUSSOT 25170 Audeux ~ Tél. : 06 20 72 57 51

Dimanche 15 décembre, la troupe de théâtre d'Audeux vous propose :

"La cagnotte" d'après Eugène Labiche par le théâtre TRUC dimanche 15 décembre à 17H00 Salle des fêtes d'Audeux. Huit comédiennes et comédiens se démènent pour résoudre une intrigue zigzagant entre amour, argent, tables de camping et fausses moustaches.

Ca coûte 6€ si on les a ou 3€ si on n'a que ça, ça dure 1h et quart et on boit un coup avec vous même si le spectacle ne vous a pas plu.

C'est du théâtre et le théâtre c'est ce qui rend la vie plus intéressante que le théâtre.

Réservation conseillée : Olivier Horiot 06 72 85 55 29

Chaucenne

Le Comité des fêtes propose...



A L'OCCASION DE L'ARRIVEE

« DU BEAUJOLAIS NOUVEAU »

VENEZ NOMBREUX

TRINQUER

LE SAMEDI 23 NOVEMBRE 2019

à 19H30

Au Centre de Vie « Les Trois Charms » à CHAUCENNE.

Le verre de BEAUJOLAIS sera accompagné d'une assiette de cochonaille, salade, fromage et d'une part de tarte pour la modique somme de

Adultes 11,00 €

Enfants jusqu'à 12 ans 5,00 €



LE COMITE DES FETES DE CHAUCENNE
ORGANISE UNE SORTIE

**AU MARCHÉ DE NOËL DE
"MONTBELIARD"**

Le SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019

TOUS LES CHAUCENNOIS Y SONT CONVIES



La journée se déroulera comme suit :

✓ Départ de Chaucenne à 14H00 au centre de vie

✓ Retour pour 23H00 à Chaucenne.

TARIFS :

✓ 13 € pour les participants

Vie des communes et manifestations...

Chaucenne ouverture de chambres d'hôtes...

Depuis le 1er octobre 2019, Valérie et Thierry ont ouvert 30, grande rue à Chaucenne des chambres d'hôtes et tables d'hôtes. Nous souhaitons réussite à ce beau projet.

06 19 94 16 82

contact@lestroischarmes.fr

www.lestroischarmes.fr



Les Trois Charmes
CHAMBRES D'HÔTES - LES TROIS CHARMES
CHAUCENNE

Chaucenne inscription à l'affouage 2019...

Les inscriptions sont recevables en mairie aux heures d'ouverture avant le 18 novembre 18 h. Le demandeur doit se présenter lui-même pour signer sa demande muni de son attestation d'assurance avec mention spécifique 'affouage'.

Le prix du stère est fixé à 5 €, l'estimation du nombre de stères sera communiqué après le travail de la commission bois.

L'affouagiste n'ayant pas réalisé sa coupe 2018, ne pourra être bénéficiaire d'un nouveau lot. Le règlement d'affouage sera remis à l'inscription pour signature et sera rendu lors du tirage au sort.

Bourse de puériculture et jouets samedi 24 novembre 2019 organisée par Asunoes...

Besoin de faire un peu de place dans les chambres de vos enfants ? ASUNOES organise une **Bourse de puériculture, vêtements enfants et jouets** le dimanche 24 novembre 2019 de 8h à 14h au Centre de Vie de CHAUCENNE 10 € la table - Buvette et Restauration sur place.

Réservations auprès de Louise : 07 67 92 27 60 ou Pascale : 06 88 55 10 75. Les bénéfices de cette manifestation seront intégralement reversés à l'école pour enfants sourds de Louho à Porto-Novo au BENIN.

Dimanche 8 décembre 2019 : repas de la convivialité avec le CCAS de Chaucenne...

Le Maire, l'équipe du CCAS et les Conseillers se réjouissent d'accueillir les anciens et les nouveaux seniors nés avant le 31 décembre 1959. Convivialité et ambiance festive au programme. Salle polyvalente Chaucenne.

Autres dates à retenir à Chaucenne...

- Lundi 11 novembre : cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h.
- Samedi 14 décembre : goûter de Noël des enfants avec le Comité des fêtes 14h au Centre de vie
- Dimanche 5 janvier 2020 : les vœux du Maire et la photo de la décennie.

L'actualité d'ASUNOES...

25 membres d'ASUNOES se sont envolés le 22 octobre pour animer différentes activités à l'école de Louho et pour aider à la poursuite des travaux de défrichage à la ferme de SAKETE qui permettra d'alimenter en fruits et légumes sains les pensionnaires de l'école.

ASUNOES sera présent au Marché de Noël de l'APE vendredi 20 décembre.



Noël approche...en prévision des fêtes pensez CHOCOLATS !

L'association chaucennoise **ASUNOES** (<http://asunoes-france.monsite-orange.fr>) organise une vente de chocolats de Noël avec Initiatives Saveurs. Faites-vous plaisir en découvrant les chocolats Alex Olivier avec lesquels nous connaissons un vrai succès depuis plus de 10 ans !

En étant gourmands, vous nous aidez à scolariser les enfants sourds et démunis de l'école pour sourds de Louho !

10 € de chocolats commandés = 2,50 € de bénéfice pour ASUNOES = une semaine de cantine pour un enfant.

Des catalogues papier sont disponibles chez Louise et Jean Brocard – 7 route de Besançon.

Les commandes sont à déposer à cette adresse ou au siège de l'association : 2 rue des anciennes écoles – chèque à l'ordre d'ASUNOES

ou commandez en ligne : asso.initiatives.fr code accès : **KTYJCV** paiement par CB

Tous les bénéfices de nos actions sont reversés intégralement à l'école.

Important : Les commandes seront livrées à votre domicile avant les vacances de Noël par un membre de l'association.

Renseignements complémentaires : 06 88 55 10 75

Marché de Noël Solidaire, square Saint-Amour à Besançon...

Décembre 2019, retour des associations de solidarité internationale et locale, qui vous accueillent de pied ferme square St Amour pour un Noël sous le signe des cadeaux qui font sens. Du 4 au 15 décembre 2019, rendez-vous au cœur du centre ville de Besançon, sous un chapiteau chauffé et coloré pour découvrir une ambiance festive et solidaire.

Le marché vous ouvre ses portes gratuitement de 10h à 19h30 (le lundi 14h 19h30).

ASUNOES y sera comme chaque année !



Trouvé à Chaucenne : un jeu de clés à réclamer en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Vie des communes et manifestations...

Noironte

Lundi 11 novembre : cérémonie au monument aux morts avec le Souvenir Français.

Vendredi 22 novembre soirée Beaujolais avec le Comité des fêtes...



A LA SALLE DES
FETES DE
NOIRONTE A
PARTIR DE 19H00

AU MENU

ASSIETTE DE
CHARCUTERIES

DIFFERENTS
PRIMEURS DE LA
REGION DU
BEAUJOLAIS

ET BONNE
AMBIANCE

**VENDREDI 22
NOVEMBRE
SOIREE
BEAUJOLAIS
PRIMEURS
A PARTIR DE
DE 19H00**

LE COMITÉ DES FÊTES

Club des Anciens Audeux-Noironte...

- Samedi 7 Décembre Téléthon : rendez-vous à 14h à la Maison pour Tous à Audeux pour le départ d'une marche, suivie de jeux de Société et petite restauration (gaufres, tartines, boissons chaudes...)
- Jeudi 9 Janvier : galettes des rois offert par le club à tous les adhérents à 18h à Audeux
- Samedi 25 janvier concours de belote à 14h à Audeux.

Vendredi 13 décembre : arbre de Noël de Noironte avec Zucco...

John Paul (dit Zucco) a écrit un nouveau spectacle irrésistible « Spécial de Noël » pour débiter son 16ème tournée consécutive d'hiver. Le spectacle dans un style de pantomime est écrit pour les enfants, mais il sera aussi, comme d'habitude, très apprécié des adultes. Une magnifique et drôle histoire avec cirque, illusion, music, beaucoup de participation et surtout le meilleur de clown.



Samedi 4 janvier 2020 : les vœux du Maire

ACN

Vendredi 20 décembre 2019 : marché de Noël de l'APE à Chauenne...

Le traditionnel Marché de Noël de l'Association des Parents d'élèves d'Audeux Chauenne Noironte aura lieu le vendredi 20 décembre 2019 de 17h30 à 21h au Centre de Vie de Chauenne. Au programme : spectacles enfants et animations, vin chaud et restauration. Stand Asunoës.

